

Concours INTEGRATION d'attaché d'administration

Le vendredi 25 avril 2003 (7 h à 12 h)

Rédaction d'une note de synthèse
Option : COMPTABILITE, FINANCE d'ENTREPRISE et
STATISTIQUE
(durée : 5 heures ; coefficient : 5)

A l'Assemblée de la Polynésie française

Concours intégration

REDACTION D'UNE NOTE DE SYNTHÈSE

Première partie

Employé au service comptable de la société anonyme Sébastien, société au capital de 54 millions de francs (540 000 actions de 100 F), dont le bilan arrêté au 31 décembre (N) vous est fourni en annexe 1, vous êtes chargé par votre directeur, M. Apaz, d'un certain nombre de travaux.

Vous relevez que le 30 juin (N) a eu lieu la libération du dernier quart d'une augmentation de capital de 200 000 actions de 100 F de nominal.

M. Apaz vous charge de la préparation de l'affectation du résultat net de l'exercice (N). A ce titre, vous remarquez qu'un acompte sur dividendes (4 F pour les actions entièrement libérées au titre de (N) et 3 F pour les autres) a été mis en paiement le 1^{er} mars (N+1).

Les dirigeants de la société, dans le cadre des dispositions légales, souhaiteraient, au titre de l'exercice (N) :

- verser aux actionnaires un intérêt statutaire de 5 % sur le montant du capital versé et non remboursé ;
- affecter 2 millions de francs à une réserve facultative ;
- répartir le solde entre les actionnaires (le dividende global par action sera arrondi au franc inférieur) ;
- reporter à nouveau le reliquat.

➤ Travail à faire par le candidat

- 1) Vérifier que la société est en droit de procéder à une distribution des dividendes et rappeler les conditions à respecter, pour procéder à une distribution d'acompte sur dividendes.
- 2) Présenter l'écriture de libération du capital enregistrée le 30 juin (N).
- 3) Reconstituer l'écriture relative à l'acompte sur dividendes au 1^{er} mars (N+1).
- 4) Présenter le tableau de répartition du résultat de l'exercice (N).
- 5) Passer l'écriture de répartition du résultat de l'exercice (N) correspondant à la répartition envisagée.

Remarque : Ne pas tenir compte de la fiscalité liée à la distribution.

Annexe 1**Bilan de Sébastien SA
Au 31 décembre (N) (avant répartition)**

En milliers de francs

Actif	au 31 décembre (N)			31.12 (N-1)	Passif	31.12.(N)	31.12 (N-1)
	Brut	Amort. provisoire	Net				
Capital souscrit non appelé				5 000	Capital	54 000	54 000
Immobilisations incorporelles	8 000		8 000	8 000	Réserve légale	3 600	3 200
Immobilisations corporelles	54 000	26 000	28 000	27 000	Réserves réglementaires	2 800	2 800
Immobilisations financières	14 000		14 000	13 000	Autres réserves	32 650	28 200
					Report à nouveau	600	800
					Résultat	9 850	8 000
					Subvention d'équipement		200
Total 1	76 000	26 000	50 000	53 000	Total 1	103 500	97 200
Stock	87 000	3 000	84 000	78 000	Provisions pour risques et charges	7 100	7 100
Créances	180 000	9 500	170 500	156 000			
Clients	30 000		30 000	29 500			
Valeurs mobilières de placement	1 000		1 000	1 000			
Disponibilités	1 500		1 500				
Comptes de régularisation	3 000		3 000	2 800			
Total 2	302 500	12 500	290 000	267 300	Total 2	7 100	7 100
					Emprunts bancaires *	44 000	46 000
					Fournisseurs	158 000	150 000
					Dettes fiscales et sociales	27 400	20 000
					Total 3	229 400	216 000
Total général	378 500	38 500	340 000	320 300	Total général	340 000	320 300
					(*) <i>dont concours bancaires courants</i>	0	500

Deuxième partie**Société Klac**

Vous êtes consulté par M. Durenbloc, responsable du service comptable de la société Klac, société anonyme au capital de 5 millions F.

Il vous demande d'analyser certaines opérations et de l'aider à préparer les comptes annuels au 31 décembre (N). Il vous présente les dossiers suivants.

Premier dossier

M. Durenbloc a comptabilisé au débit du compte « Produits en cours » 576 000 F de dépenses relatives à un important contrat passé avec la société Azur-Elec. Ce contrat a été commencé en avril (N), la date de livraison définitive est prévue pour le mois de novembre (N+1).

Le montant comptabilisé peut être décomposé comme suit :

- prix d'achat des matières utilisées	120 000 F
- droits de douane sur matières	15 000 F
- frais de transport sur matières	7 000 F
- frais directs de production	225 000 F
- frais indirects de production	138 000 F
- quote-part de frais de recherche fondamentale	15 000 F
- quote-part de frais de gestion générale (siège social)	35 000 F
- coût des capitaux empruntés pour financer la production et concernant la période de fabrication	21 000 F
	<hr/>
	576 000 F

➤ Travail à faire par le candidat

- 1) **Rappeler les règles générales d'évaluation applicables aux stocks de produits en cours (à leur date d'inscription dans les comptes, à l'inventaire et à l'arrêt des comptes).**
- 2) **Décrire succinctement (10 lignes environ) la démarche de contrôle des stocks.**
- 3) **M. Durenbloc vous demande de lui préciser si son évaluation est correcte. Dans le cas contraire, corriger les comptes.**

Deuxième dossier

La société Klac a décidé de mettre fin aux activités d'une unité de production déficitaire qui grève sa rentabilité globale. Elle s'est vue contrainte d'engager une procédure de licenciement à l'encontre de 35 ouvriers appartenant à cette unité.

Le conseil d'administration réuni en octobre (N) a fixé le plan de licenciement et en a chiffré le coût probable à 540 000 F.

Les représentants du personnel ont été convoqués en novembre (N) et le projet de licenciement leur a été présenté.

Les licenciements sont effectifs en février (N+1) et les indemnités ont été versées le 17 février (N+1) pour un montant de 627 000 F.

➤ Travail à faire par le candidat

Indiquer à M. Durenbloc comment comptabiliser ces indemnités au 31 décembre (N). Pour quel montant ? Justifier vos réponses.

Troisième partie

Consolidation des comptes du groupe ABC

Stagiaire auprès de l'expert-comptable du groupe ABC, il vous est demandé, pour préparer la mise en place définitive de la consolidation en (N+1), de simuler une consolidation des comptes des sociétés à fin (N).

Créé en (N-40), le groupe ABC, qui fabrique, conditionne et distribue des produits aromatiques et des épices, a connu un fort développement. Il est devenu le leader incontesté de son secteur ; cette expansion a été permise notamment par une politique de croissance externe, par des prises de participation plus ou moins importantes dans des sociétés d'activités comparables.

La société A, société anonyme au capital de 50 000 000 F, détient 70% du capital de la société B. Les titres ont été achetés début (N-4) pour 4 500 000 F alors que la situation nette globale de B était égale à 5 000 000 F (lors de la négociation un terrain avait été estimé à 1 500 000 F alors qu'il figurait au bilan pour 500 000 F).

Fin (N-2), la société A a acquis 10 000 actions de la société C, SA au capital de 2 000 000 F (valeur nominale d'une action C : 100 F). Ces titres ont été payés 2 000 000 F, ils représentent 50% du capital C (au moment de l'acquisition, la situation nette globale de C était égale à 3 000 000 F), la « sur-valeur » résultait de la volonté du groupe de ne pas laisser s'implanter sur le marché français un concurrent italien acquéreur potentiel de C. Il est à noter par ailleurs que les anciens propriétaires, fondateurs de l'entreprise, ont conservé 10 000 actions dont 6 000 sont des actions à droit de vote double. La société C détient des titres d'une société de distribution (cf. annexe 3).

En annexe 1 se trouve un extrait du manuel de consolidation, en annexe 2 diverses informations relatives aux comptes annuels des sociétés du groupe et en annexe 3 les bilans des sociétés au 31 décembre (N).

➤ Travail à faire

- 1) **Calculer les pourcentages d'intérêt et de contrôle de la société A sur les quatre sociétés du groupe. En déduire les méthodes de consolidation applicables aux différentes sociétés (présentation en tableau souhaitable).**
- 2) **Calculer les écarts de première consolidation et leur affectation.**

Annexe 1

Extrait du manuel de consolidation

11. Le groupe retraite la fiscalité différée selon la méthode du report variable au taux unique de 33 1/3 %.
12. La méthode d'amortissement des immobilisations, retenue au niveau du groupe, est la méthode de l'amortissement linéaire
13. Les écarts, non affectables payés par les sociétés du groupe pour acquérir certains contrôles, sont amortis selon les prescriptions de la 7^e directive européenne. Dans ce cadre, le groupe a choisi d'amortir ces écarts « prorata temporis » sur dix ans.
Les écarts affectés aux éléments corporels ou incorporels entraînent une ré estimation globale des postes du bilan concerné.
14. La fiscalité sur dividendes perçus relevant du régime spécial des sociétés mères et filiales est considérée comme non significative lors de la consolidation.
15. Les retraitements sont enregistrés, entité par entité, sur un journal des retraitements et les écritures de consolidation dans un journal de consolidation en accord avec l'avis de la CNCC.

Annexe 2

Informations relatives aux comptes annuels des sociétés

Société A

Les provisions réglementées sont en totalité constituées par des provisions pour hausse des prix dotées :

- en (N) pour 3 826 000 F ;
- en (N-3) pour 10 000 000 F.

Un dividende de 36 000 F a été reçu en mai (N) en provenance de la société B.

Les stocks de A sont constitués uniquement d'épices et d'arômes en provenance de la société B. Les prix de cession intra-groupe permettent à B d'incorporer un profit sur ses ventes à la société mère. Cette marge bénéficiaire sur le stock au 31 décembre (N) est de 566 000 F, elle s'élevait à 448 000 F à la fin de l'exercice précédent.

Dans les immobilisations figure une créance de 8 500 000 F sur la filiale B, le reste étant constitué de titres acquis en (N-3), dans un but de placement à moyen terme.

Société B

Les amortissements dégressifs sont pratiqués dans la mesure du possible. L'application du linéaire aurait entraîné la constitution d'une dotation de 340 000 F en (N) (au lieu de 520 000 F) et de 275 000 F (au lieu de 385 000 F) pour les exercices antérieurs.

Les travaux préparatoires de consolidation mettent en évidence l'existence d'une créance d'exploitation de 1 093 000 F sur la société qui figure en réciprocité dans les comptes de A.

L'emprunt contracté auprès de la société mère figure dans le compte de dettes financières diverses.

Les immobilisations financières sont constituées par des prêts à divers tiers.

Société C

Les provisions réglementées ont été dotées pour la première fois en (N).

Les immobilisations financières concernent l'acquisition des titres de participation d'une entreprise de distribution et représentent 50% des droits de vote et du capital de cette société. Ils ont été souscrits à la création.

Annexe 3**Bilans clos au 31 décembre (N)**

Ci-joints : Le bilan de la société A.
 Le bilan de la société B.
 Le bilan de la société C.

NB – Les documents sont présentés en KF.

Bilan de la société A (en KF)
Au 31 décembre (N)

Actif		Passif	
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles	16 397	Capital social	50 000
- corporelles	156 350	Report à nouveau	-7 915
- financières	15 877	Réserves	99 005
		Résultat de l'exercice	665
Total I	188 624	Subvention d'investissement	79
		Provisions réglementées	13 826
Actif circulant		Total III	155 660
Stocks	101 755	Dettes financières	137 894
Créances d'exploitation	278 388	Dettes d'exploitation	193 120
- hors exploitation	14 000	Dettes hors exploitation	100 833
Trésorerie	4 740		
Total II	398 883		
Total actif	587 507	Total passif	587 507

Bilan de la société B (en KF)
Au 31 décembre (N)

Actif		Passif	
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles	30	Capital social	4600
- corporelles	4622	Report à nouveau	0
- financières	3	Réserves	1166
		Résultat de l'exercice	204
Total I	4 655	Subvention d'investissement	0
		Provisions réglementées	0
Actif circulant		Total III	5 970
Stocks	6 613	Dettes financières	4 147
Créances d'exploitation	9 093	Dettes d'exploitation	13 819
- hors exploitation	0	Dettes hors exploitation	211
Trésorerie	3 786		
Total II	19 492		
Total actif	24 147	Total passif	24 147

**Bilan de la société C (en KF)
Au 31 décembre (N)**

Actif		Passif	
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles	500	Capital social	2 000
- corporelles	10 173	Report à nouveau	-555
- financières	45	Réserves	1 166
Total I	10 718	Résultat de l'exercice	464
Actif circulant		Subvention d'investissement	0
Stocks	9 774	Provisions réglementées	177
Créances d'exploitation	6 858	Total III	3 252
- hors exploitation	335	Dettes financières	100
Trésorerie	2 040	Dettes d'exploitation	6 645
Total II	19 007	Dettes hors exploitation	19 728
Total actif	29 725	Total passif	29 725

Quatrième partie

La société BERTRAND désirant acquérir une immobilisation corporelle nouvelle envisage de réaliser un investissement d'une valeur de 1 000 000 Francs dès le début de l'exercice (N+1).

La Direction se pose la question suivante :

« Face à cet investissement à réaliser, vaut-il mieux investir sur fonds propres ou sur capitaux externes (emprunt), et dans le deuxième cas, quelle serait l'incidence sur le résultat de l'exercice après l'impôt sur les sociétés de 50% - et donc le taux de rémunération des capitaux propres - d'un financement externe ? ».

Elle vous fait part de son bilan résumé à la fin de l'exercice N, avant l'investissement projeté, afin que vous puissiez orienter sa décision :

Actif	Bilan au 31/12/N (avant répartition)		Passif
<u>Actif immobilisé</u>		<u>Capitaux Propres</u>	
Immobilisation corporelles	2 800 000	Capital (15 000 actions de 100 F)	1 500 000
	1 200 000	Réserves	500 000
Actif circulant		Résultat de l'exercice (bénéfice après I.S.)	200 000
		Dettes (1)	1 800 000
TOTAL	4 000 000	TOTAL	4 000 000

(1) Dont 1 200 000 F à plus d'un an et 600 000 F à moins d'un an

Le bénéfice prévisionnel avant charges financières et impôt sur les sociétés de l'exercice (N+1) est de 600 000 Francs.

➤ **Travail à faire**

- 1) Rappeler les notions de « rentabilité financière » et « d'effet de levier »
- 2) Déterminer le taux de rentabilité financière des capitaux propres au 31/12/N
- 3) Déterminer le taux de rentabilité financière des capitaux propres au 31/12/(N+1) de la société BERTRAND dans les deux hypothèses suivantes :

a) La société finance l'investissement à l'aide de capitaux propres, les actionnaires apportant 1 000 000 Francs en numéraire, suite à une augmentation du capital.

b) La société finance l'investissement à l'aide de capitaux externes. Pour cela, on retiendra successivement comme taux d'intérêt annuels d'emprunt les trois cas suivants :

- premier cas : 8%
- deuxième cas : 20%
- troisième cas : 24%